

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Propriétaire.

Abonnement: \$1.00 par Année.

MONTREAL,

SAMEDI 24 JUN 1882.

2 Centins le Numéro

LE VERDICT POPULAIRE.

Le brillant succès remporté hier par les conservateurs rappelle la journée du 17 septembre 1878. Le parti libéral a été battu à plate couture, dans la Province de Québec, où cinquante deux conservateurs ont été élus. Il est maintenant impossible que le nombre des députés élus par les libéraux bas-canadiens puisse dépasser treize. Nous n'avons pas encore de nouvelles définitives sur le résultat général des élections dans toutes les parties de la Confédération, mais nous savons que sur 104 comtés, 68 ont élus des conservateurs et 36 des libéraux. Le résultat de la votation dans les autres comtés ne nous est pas encore parvenu, mais il est très probable que la disproportion entre les deux partis ne fera que s'accroître à mesure que les nouvelles nous arriveront.

Trois des principaux chefs du parti libéral ont été défaits. Ce sont Sir Albert Smith, Sir Richard Cartwright et M. Anglin, Sir John et McDonald a été élu dans deux comtés, ce qui le venge amplement de l'ingratitude dont le comté de Kingston a fait preuve en 1878. Tous les ministres, sans exception, ont été réélus. Les grands centres se sont prononcés carrément en faveur de la politique nationale. Montréal, la métropole commerciale, a noblement fait son devoir en élisant trois députés conservateurs dont un par acclamation et les deux autres par d'immenses majorités. Toronto a aussi élu trois partisans du ministère, Hamilton, Halifax et Ottawa ont élu, chacune deux ministériels. Québec a aussi élu deux conservateurs et Sir Léonard Tilley a été réélu à Saint Jean, N. B.

Ce résultat magnifique était prévu, aussi la joie des conservateurs, bien qu'elle soit vive, est-elle moins délirante qu'au lendemain de la victoire du 17 septembre 1878. Il y a pour cela plusieurs raisons. D'abord, le charme de l'inattendu nous manque; ensuite les nouvelles qui nous arrivent ne sont que la réalisation de l'espoir bien fondé que nous avions de voir se continuer l'heureux état de choses que nous devons à la politique conservatrice.

En 1878, le pays était écrasé sous le joug des libéraux. Un changement pour lui, c'était la délivrance et lorsque fut annoncée la grande victoire remportée par Sir John A. McDonald chacun sentit sa poitrine soulagée d'un poids énorme. C'était la joie du naufragé qui, après bien des périls, est ramené au port sain et sauf, celle du prisonnier que l'on rend à la liberté, celle du pauvre, dénué de tout, et à qui l'on offre le moyen de se créer une existence heureuse. Aujourd'hui, rien de cela. Nous gardons ce que nous avons et ce que nous comptons garder.

Du reste, un sentiment de commiseration pour nos adversaires se mêle

aussi à la joie que nous fait éprouver le triomphe des bons principes. Nous plaignons sincèrement ces pauvres déshérités du sort, ces orphelins de la politique, ces grands criminels que le peuple a proscrits et nous serions presque tentés de demander grâce pour ceux qui restent, ne serait-ce que pour en conserver l'espèce à titre de curiosité politique.

Les réflexions qui précèdent ne semblaient pas préoccuper les sept à huit mille hommes rassemblés, hier soir, en face des bureaux de la *Minerve*. Voilà des gaillards qui se réjouissaient bel et bien de la victoire conservatrice, sans penser le moins du monde à verser un pleur sur la fosse où les chefs libéraux et leurs partisans viennent de s'enfouir corps et biens.

Nous ne leur aurions pas demandé de jeter des fleurs sur le tombeau de ce grand coupable qui a nom le parti libéral, mais il ne faut pas oublier que ce parti nous a procuré plusieurs fois le plaisir de le battre et à ce titre, sinon à d'autres, il a droit à ce que nous conservons de lui un agréable souvenir. Qu'il repose en paix et que la terre lui soit plus légère que les lourdes taxes qu'il nous a imposées de son vivant.

LE CANADA EN FRANCE

Nous lisons dans le *Bulletin du Vœu National*, de Paris :

"Les catholiques du Canada se sont souvenus que notre sang français coulait aussi dans leur veines et ils se sont émus de nos revers; ils ont prié pour la mère-patrie, ils ont aidé de leurs offrandes nos ambulances et nos prisonniers. Plus tard, ils ont partagé toutes nos anxiétés et leur amour pour la France ne s'est jamais démenti.

"Aujourd'hui ils veulent prendre part à la grande œuvre française, à notre vœu français au Sacré-Cœur; ils veulent avec nous, comme enfants, eux aussi de notre chère France, participer à l'ex voto que nous élevons à Montmartre.

"A peine connu dans cette France lointaine, notre vœu y a trouvé de suite des adhérents et en quelques semaines la propagande s'est organisée. Les canadiens tiennent de leurs ancêtres cet entrain de bon aloi qui prend à cœur le succès des bonnes causes et ils tiennent de leur pays cet entrain merveilleux qui saisit de suite le côté pratique des choses et les conduit vers la réussite avec une persévérance que rien ne décourage.

"Comme nous le disions, dans le *Bulletin* de février, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, est venu visiter nos travaux avec deux prêtres du Canada; il s'est très fort intéressé à notre œuvre et son adhésion n'a pas été stérile. Le vénérable prélat a été comme les prémices d'une grande et belle moisson, dont la racine se trouve à Montréal, où des hommes dévoués

se sont unis à des prêtres français très nombreux au Canada, pour commencer une propagande qui promet de devenir féconde.

"Mgr l'archevêque de Paris, profondément touché de cette affection des catholiques du Canada pour les frères de France, a bien voulu décider qu'une chapelle dédiée à Saint-Jean-Baptiste, patron du Canada, serait érigée dans la basilique de Montmartre et qu'elle appartiendrait aux Canadiens: nous avons la conviction que cette chapelle sera une des plus richement dotées de notre sanctuaire."

LA POLITIQUE FRANÇAISE.

On lit dans l'*Événement* :

Sanglants désordres d'Alexandrie, la crise aiguë qui vient de se déclarer dans les affaires d'Égypte, donnent beau jeu aux adversaires de M. de Freycinet, à ceux qui disent que c'en est fait du prestige national, de la sécurité des possessions françaises d'Afrique, de l'influence de la France dans la Méditerranée, et qui s'écrient comme le journal de M. Gambetta, la *République française*, que la France "va tomber au rang de dernière ou avant-dernière grande puissance!" Tout cela, parce que M. de Freycinet n'a pas réédité dans la vallée du Nil, l'expédition de Tunis; parce qu'il a fait appel au concert européen; parce qu'il répugne aux aventures; parce qu'il a évité, grâce à la fermeté et à la prudence de sa conduite, des complications, dont les conséquences eussent été fatales peut-être à la paix du continent et à l'existence même de notre pays.

Mais, quoi qu'en disent les gambettistes, il est clair que, malgré la gravité des événements d'Alexandrie, personne en France ne désire une intervention isolée en Égypte, et que la nation qui a versé jadis tant de sang et subi tant d'impôts, pour payer de coupables folies, n'est pas disposée à chercher des satisfactions d'amour-propre sur les bords du Nil, alors qu'elle peut y sauvegarder ses intérêts par une tentative avec l'Europe.

La *République française* se moque agréablement de ceux qui se souviennent encore de l'armée terrible. Elle leur prête ce langage :

"Nous datons, nous, de 1870 et par conséquent nous ne connaissons en fait d'affaires étrangères qu'une question: celle de la frontière de l'Est. Pourvu qu'elle ne soit pas menacée, pourvu que M. de Bismark ne nous désigne pas à ses Allemands comme une proie sur laquelle ils peuvent se ruiner, nous nous soucions du reste de la planète autant que cela!"

"Ainsi parlent, ajoute l'organe gambettiste, les Orgons de la politique.

De ces Orgons là, nous en sommes, écrit la *France*. La question de notre frontière de l'Est nous préoccupe cent fois plus, nous l'avouons sincèrement,

que celle des coupons égyptiens: Strasbourg nous attire plus que le Caire: et nous laisserions pendre Tewfik Pacha sans remords, si cette exécution nous rendait un pouce de la terre française dont les cosmopolites de la *République* tiennent si peu de compte.

"La Moselle est pour nous un fleuve autrement sacré que le vieux Nil. Si les fellahs gémissent sous les coups de *courbache*, les Alsaciens-Lorrains voient tous les jours leurs droits foulés aux pieds par l'homme de fer, par ce génie sinistre qui ne rêve qu'une chose: affaiblir la France.

"Nous avons la certitude que la chambre ne s'engagera pas, sur le conseil des gambettistes, dans la politique d'intervention en Égypte."

Association Saint Jean-Baptiste.

GRAND BANQUET.

L'association Saint Jean-Baptiste, répondant aux désirs du public et voulant couronner dignement la célébration de notre fête nationale, a décidé de donner un grand banquet, le 26 juin courant au soir.

Ce banquet se tiendra dans la grande salle de l'Hôtel Richelieu, à 8 heures p.m. le 26.

Le comité du banquet a pris, avec M. Isidore Durocher, propriétaire de l'hôtel, des arrangements particuliers pour donner tout l'éclat possible à cette démonstration.

Le prix de la carte d'admission ne sera cependant que de deux piastres.

Des invitations spéciales ont été adressées à nos principales sommités, et on compte en outre sur la présence de plusieurs de nos compatriotes étrangers.

Plusieurs de nos meilleurs orateurs ont promis d'adresser la parole à ce banquet.

Dans quelques jours, l'association sera en mesure de publier le programme du dîner.

Le nombre des cartes a été limité à 300.

Nous invitons le public à se hâter de s'en procurer avant complète distribution.

On peut s'adresser soit à M. Durocher, soit aux bureaux de la *Minerve* et de la *Patrie* ou aux membres du comité.

Trois accidents pénibles sont arrivés successivement, au moulin à scie de M. E. B. Eddy, à Hull, samedi, à huit heures du matin, un jeune homme s'est fait briser la jambe par le volant d'une roue.

À trois heures de l'après-midi, un nommé Maxime Herbert, employé dans le même moulin, a été frappé de la même manière et a eu le côté gauche de la figure horriblement mutilé. Quelques minutes après, une planche très pesante tomba sur le pied d'un troisième et le lui brisa complètement.

HEROS OUBLIES.

LE PÈRE LA HIRE.

A l'armée de l'Est, on ne le connaissait que sous ce nom-là. D'ailleurs, ce nom lui venait de son ancien régiment. Il datait de bien loin; il y a une quinzaine d'années, lorsque La Hire, alors jeune soldat, arrivait au 18^e d'artillerie. Je ne sais quel mauvais plaisant lui trouva une vague ressemblance avec le valet de cœur.

— Tiens! s'écriait-il, en voilà un, avec ces moustaches jaunes; c'est La Hire, le valet de cœur!

Depuis ce jour-là, ce fut fini; le vrai nom de l'artilleur figurait bien sur les contrôles, mais, dans tous les régiments les officiers comme les hommes ne le distinguaient que sous le pseudonyme bizarre de "cavalier La Hire." La Hire ne savait ni lire ni écrire. C'était un admirable pointeur qui n'avait pas son pareil pour retourner une pièce et envoyer l'obus dans le tonneau à trois mille mètres. Quant à l'alphabet, il avait toujours professé à son égard le dédain le plus absolu.

Ce qui explique suffisamment que, quinze ans après son arrivée au régiment, La Hire, médaillé, décoré de la Légion d'honneur, enluminé de quatre ou cinq blessures, était exactement à son point de départ: cavalier de deuxième classe, parce que, disait-il, dans son langage de trouper, il n'y en avait pas de troisième.

Il avait un faible pour sa pièce; c'était le seul genre d'affection qu'il ait jamais connu, affection bruyante s'il en fut, mais qui n'en était pas moins bien sincère. Son premier sentiment avait été pour une grosse pièce, une caronade de marine; puis, il avait été en coquetterie réglée avec une pièce de 7, tout cuivre, luisante comme l'or, avec laquelle il avait vécu deux ans, mais qu'il avait fini par quitter parce qu'il la trouvait trop coquette. Enfin, son dernier amour, celui qui devait lui être fatal — pauvre La Hire? — était pour une délicate petite mitrailleuse, gentille comme tout, avec des airs de bébé, pour laquelle La Hire se serait fait couper en quatre. Il l'aimait comme une maîtresse, et, à la fois, comme un petit enfant; quelquefois, il la complimentait en lui faisant un bout de toilette. Parfois aussi, il prenait avec elle des airs boudiers: on l'entendait qui grommelait entre ses dents:

— Fi! mademoiselle Musette, fi! que c'est laid! Hou! le laid!

En qualité de qui était-il à l'armée de l'Est? On eût été bien embarrassé de le dire. La Hire avait été pris à Metz avec son régiment; évadé, il avait rejoint le corps de Bourbaki, mais lui et Musette étaient complètement indépendants. On les rencontrait dans tous les coins, l'un portant l'autre, se postant à tel endroit dangereux, ou bien, comme le soir de Villersexel, rayonnant sur tous les points à la fois.

A l'issue de la journée, complimenté par le général, il était en train de procéder au pansage de Musette qui en avait reçu, oh! mais, qui en avait reçu! Et des balles, et des biscaïens! ses canons étaient aplatis comme à coups de marteau.

— Ce n'est pas moi, mon général, répondait tranquillement; c'est l'enfant, qui a assez bien fait son affaire aujourd'hui.

Toute l'armée de l'Est connaissait La Hire, et, il faut en convenir, toute l'armée avait pour lui et pour Musette une très grande affection. Impression inexplicable et que tous les jeu-

nes soldats ont éprouvée en campagne, lorsqu'ils voyaient ce couple à côté d'eux, ils se sentaient vaguement rassurés. Ils avaient pour Musette des regards de complaisance, et, pendant les haltes, à la faveur d'un petit verre généreusement offert, ils se rapprochaient tout doucement du vieux canonier.

— Eh bien, l'ancien, lui disaient-ils, est-ce qu'on se prépare à travailler aujourd'hui?

Le père La Hire hochait la tête sous son bonnet de police en loques, rabattu sur ses oreilles.

— Heu! heu! je ne crois pas, mon garçon; nous devenons bien paresseux, l'enfant et moi!

Son uniforme tombait en lambeaux; un vieux manteau troué ne le garantissait de la neige ni du froid; mais Musette, soigneusement couverte, emmitouffée comme une princesse, pouvait se permettre de recevoir la pluie trois jours de suite, sans craindre seulement le plus petit coryza.

Vint la retraite; dernier épisode de la campagne, le plus sombre, le plus misérable, le plus lugubre.

La Hire et Musette ne se quittaient plus; le vieux servent pressentait-il bientôt une séparation forcée? C'est probable. Le fait est que, même à l'heure des repas, La Hire, à cheval sur Musette, mangeait à la hâte ses maigres rations, et quand un conscrit faisait mine de vouloir s'approcher, La Hire fronçait les sourcils.

— Touchez pas, disait-il, touchez pas!

Incessamment sur les derrières de l'armée, La Hire et Musette firent des prodiges. A toutes les attaques, aux alertes de nuit, aux surprises, aux combats de grand garde, Musette était toujours là et toujours, la première, mêlait ses notes au pétilllement des chassepots. C'était véritablement un métier invraisemblable une simple épopée que le père La Hire écrivait avec de la poudre à canon, pendant ces étapes de la dernière heure.

Et, chose extraordinaire, toujours en face de l'ennemi, le point de mire de toutes les balles des tirailleurs allemands, le père La Hire, tranquille auprès du feu comme un poisson rouge dans un bocal, ne recevait même pas une égratignure. Par exemple, Musette avait été criblée de balles. C'était, entre cet homme et cet instrument, comme un échange perpétuel de dévouement. L'homme soignait l'instrument, et, bien souvent, l'instrument avait été l'homme.

Acculée à la frontière, l'armée de l'Est, dans un état épouvantable, ayant plus de malades que de combattants valides, subissant six et sept cents congélations dans une seule nuit, traînant à sa remorque la misère et l'épidémie, dut se résigner à passer en Suisse.

A ce moment-là, Musette, se reposant sur ses lauriers, était devenue une ambulance. La Hire avait permis que l'on déposât en travers un jeune lancier du 2^e régiment de marche, qui n'avait plus de cheval, plus d'armes et les pieds gelés.

Ah! dame, il n'aurait pas fait cela pour tout le monde; mais ce lancier était un engagé volontaire, le baron d'Amiel, quatre-vingt mille francs de rentes et plus de bottes! La position était critique!

En arrivant au col de Verrières, il fallut rendre les armes. On détacha les maigres chevaux qui restaient aux batteries; les fantassins remirent leur chassepot; les cavaliers, le sabre et le pistolet.

La Hire ne s'attendait nullement à cela; il se figurait, dans sa simplicité

tout naïve, que l'armée ne ferait que traverser la Suisse, avec armes et bagages, pour rentrer en France par un autre point.

Lorsqu'on voulut emmener Musette, il résistait d'abord, mettant tout simplement le sabre à la main. Un colonel d'artillerie, qui le connaissait depuis longtemps, lui fit entendre raison.

— C'est le devoir, lui dit-il; un vieux soldat comme toi ne marchande jamais avec ces choses-là.

La Hire laissa emmener Musette. Quand elle tourna le coin de la route, aux mains des Suisses, il avait deux grosses larmes qui roulaient lentement sur ses moustaches rousses.

Il fit un violent effort sur lui-même et rejoignit la colonne. Seulement, il ne chantait plus, ne parlait plus, ne mangeait plus. C'était comme un être obéissant passivement à une nécessité: celle de vivre.

Le troisième jour, il s'arrêta, descendit dans un fossé, mit son paquetage sous sa tête et s'étendit tout de son long. Impossible de le faire sortir de là. Il laissa passer toute l'armée; à l'ambulance suisse, où on l'avait recueilli, il demanda comme faveur d'être retourné sur Verrières. On accéda à son désir.

Le soir de son arrivée, à sept heures et demie, il y mourut.

BRÛLÉE A MORT

Un affreux accident est arrivé lundi matin à Lévis. En voici les détails:

Dame veuve Marcel Fortin, du village Bienville, et garde malade de profession, était depuis quelques jours auprès de madame Powell, épouse de M. John Powell, propriétaire de bateau à vapeur. Elle aurait pu retourner à sa résidence, samedi dernier, sa tâche était alors finie, madame Powell était parfaitement rétablie; mais elle s'était déterminée à passer la journée du dimanche auprès d'elle. Son zèle, son dévouement a eu pour conséquence un accident horrible et qui devait mettre fin à son existence d'une manière atroce et prématurée. Elle se servait pour la nuit, d'une veilleuse, une petite lampe à esprit de vin.

Vers trois heures, hier matin, madame Fortin, pour faire chauffer du lait voulut alimenter sa veilleuse.

Elle prit la bouteille à alcool vinique pour en verser un peu dans sa lampe. Ayant malheureusement approché la bouteille trop près de la lumière, l'alcool qu'elle versait prit feu, la bouteille fit explosion dans ses mains et elle se trouva tout-à-coup inondée d'alcool enflammé.

Par excès de précaution, ne voulant pas donner l'alarme, pour ne pas épouvanter madame Powell et l'exposer ainsi à une rechute, elle essaya d'abord d'éteindre les flammes elle-même. Mais ne pouvant y réussir et se voyant exposée à rôtir toute vivante, elle allait monter ainsi à la chambre même de madame Powell, lorsque celle-ci, que l'explosion avait réveillée en sursaut, descendait elle-même pour se rendre compte de l'accident qui venait d'avoir lieu. On s'imagina son effroi, lorsqu'elle vit monter vers elle ce flambeau vivant, pour nous servir d'une expression qui puisse représenter d'un trait, la situation de l'infortunée garde-malade.

Madame Powell, sans perdre son sang-froid cependant, lui recommanda de redescendre à la cuisine, et en quelques instants, au moyen de tapis et couvertures, elle avait réussi à étouffer les flammes.

Il était trop tard cependant. Le corps de l'infortunée n'était plus qu'une plaie vive. Ses chairs tombaient en lambeaux. La figure n'était déjà plus qu'une masse sanguinolente. L'alcool vinique enflammé avait rôti la malheureuse toute vivante. Le spectacle était horrible à voir.

Vers sept heures, hier matin, on transportait l'infortunée à sa résidence, au village Bienville, et on jugeait à propos d'appeler auprès d'elle le prêtre en même temps que le médecin.

Les Drs Lamontagne et Beaulieu ont reconnu que sa situation était désespérée.

Hier soir, on attendait sa mort d'un moment à l'autre. La malheureuse, qui avait enduré des souffrances atroces toute la journée, n'avait plus sa connaissance hier soir.

Dame veuve Marcel Fortin n'est âgée que de 45 ans. Sa mort laissera sans ressources et orphelins de père et de mère deux enfants en bas âge. L'un est âgé de 7 ans et l'autre de 10.

La Section Ouest du Chemin de Fer du Nord

Les officiers de la section ouest du chemin de fer Nord ont reçu, samedi, le document suivant:

Département des chemins de fer de la Province de Québec.

AVIS.

Le transport de la division ouest du chemin de fer Q. M. O. et O. à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien a été exécuté aujourd'hui.

La prise de possession par cette dernière compagnie aura lieu mardi prochain, le 20 courant.

Tous les employés sur cette division doivent se considérer comme étant au service de la dite compagnie depuis cette date.

J. A. CHAPLEAU,
Commissaire.

Montréal, 17 juin, 1882.

SUICIDE.

On se rappelle la mort subite de Charles Bailey, arrivée le 26 mai dernier, à Outremont. Le Dr. Finnie, qui avait fait l'examen *post mortem*, avait découvert des traces de poison.

Une analyse des entrailles du défunt a prouvé que Charles Bailey était mort empoisonné par la strychnine. Il en avait acheté, deux jours avant sa mort, chez M. Harte, pharmacien, à qui il avait dit que c'était pour tuer son chien.

Le verdict a été "Que le dit Charles Bailey, le 26 mai, en l'an de Notre Seigneur 1882, dans un moment d'aliénation mentale, s'est suicidé en avalant de la strychnine."

INCENDIE.

Vers dix heures, hier soir, un incendie a éclaté dans les bureaux du *Herald* de Montréal.

Le feu a pris naissance dans un appartement du troisième étage, pendant que les ouvriers préparaient le journal.

En quelques minutes les typographes se sauvèrent. Deux femmes, celle du gardien et une autre, durent attendre les pompiers, qui les descendirent dans leurs bras.

Le feu et l'eau ont considérablement endommagé le matériel d'imprimerie du journal.

M. Cochentaler, bijoutier, qui a ses bureaux dans l'étage inférieur de l'édifice, a subi des pertes assez considérables, par l'eau.

Le feu s'était communiqué au toit du magasin de Dawson Frères, mais on est parvenu à l'éteindre avant qu'il eut causé trop de dommages.

Il a fallu une heure et demie aux pompiers pour se rendre maîtres des flammes.

RECEPTION DU GENERAL DE CHARETTE.

Le général de Charette est arrivé à la gare Bonaventure, à dix heures, hier soir, où les zouaves s'étaient rendus, avec musique et drapeau, pour l'acclamer.

La réception a été des plus enthousiastes et des plus belles. Plusieurs zouaves ont versé des larmes, hier soir, en voyant leur ancien général mettre le pied sur la terre canadienne.

Nous publions ci après l'adresse présentée au général de Charette par le président de l'Union Allet.

Au Général Marquis de Charette, ancien lieutenant-colonel des Zouaves Pontificaux,

Général,
C'est le cœur tout rempli de joie et d'un légitime orgueil que nous vous souhaitons la bienvenue, ce n'est pas seulement le citoyen éminent d'un pays cher à nos cœurs que nous saluons en vous, c'est aussi un chef aimé et respecté qui nous commanda vaillamment à l'ombre du glorieux drapeau pontifical.

Où, disons-le hautement, ce souvenir est profondément gravé dans nos âmes. L'ancien monde troublé par une prétendue philosophie, arrogante et stérile, miné par l'esprit de la révolution, menaçait le trône véritable qui a servi de base à dix-huit siècles d'ordre, de progrès et de stabilité.

On vous vit alors avec l'autorité d'un grand nom, un dévouement à toute épreuve une foi ardente, seconder les vaillants efforts des Lamoricière, des Beudelièvre et des Allet, dans la défense du chef auguste de l'Eglise.

De tous les points de la terre, de jeunes hommes, jaloux de combattre pour la plus noble des causes, volèrent sur vos pas, et nous, Canadiens, animés par votre exemple, nous n'avons pas hésité à traverser les mers pour donner un témoignage de notre amour et de notre foi.

La Providence ne permit pas que la victoire suivit partout nos drapeaux, la force brutale devait temporairement triompher; mais non pas sans que les farouches séides d'un gouvernement spoliateur pussent éprouver la force de votre épée chevaleresque. Les faits d'armes de Castelfidardo, Nérola, Mentana, Niterbe et Rome sont inscrits en lettre d'or dans les annales de l'histoire et votre nom glorieux ne saurait en être séparé.

Mais ce ne sont pas là vos seuls titres à notre admiration, à l'amour de tous ceux qui ont conservé au fond du cœur une affection profonde et sincère pour la vraie patrie française.

Lorsque la France eut abandonné le poste que son titre de fille aînée de l'Eglise lui assignait auprès du Saint-Siège, lorsque la Ville Eternelle fut devenue la proie de la révolution, alors, sans arrière-pensée et ne voyant plus que le sol menacé, la patrie envahie, on vous vit offrir à la France le secours de votre bras. La croix d'honneur et le titre de général conquis sur le champ de bataille témoignent assez de l'efficacité de ce valeureux secours.

Soyez le bienvenu, mon général, ici vous n'êtes pas à l'étranger, vous êtes au milieu de vos enfants, vous n'êtes pas à quinze cents lieues de la patrie, vous êtes sur une terre vraiment française, française de cœur, de langue, d'idée; française comme votre chère Vendée, française comme la France d'autrefois.

Soyez le bienvenu et croyez bien que nous inscrivons pour jamais dans nos souvenirs, comme un jour de joie et de fête, celui où il vous a plu de nous visiter.

Montréal, 20 juin 1882.

Les Zouaves Pontificaux du Canada.

E. PICHÉ,

Le vice-président général.

J G W McGOWN,

Secrétaire de l'Union-Allet.

Le général répondit à l'adresse et remercia les zouaves de la brillante réception qu'ils lui faisaient.

Un tonnerre d'applaudissements suivit les paroles du général.

On présenta à madame de Charette un bouquet de fleurs jaunes et blanches, les couleurs du pape.

Le général et madame de Charette, ainsi que les officiers du régiment, se

rendirent ensuite à l'hôtel Richelieu, où le général témoigna de nouveau aux zouaves sa reconnaissance.

Puis tous se retirèrent, après avoir salué le général.

Nominations Ecclesiastiques.

Mgr. Lorrain, vicaire général du diocèse de Montréal, vient d'être nommé vicaire apostolique du nouveau vicariat apostolique de Pontiac, formé d'une partie du diocèse d'Ottawa.

Mgr. Lorrain—Narcisse Zéphirin—est né à Saint Martin, le 3 juin, 1842, de Narcisse Lorrain et de Sophie Goyer. Ordonné prêtre à Montréal, le 4 août, 1867, et nommé professeur au collège de Sainte Thérèse, il alla, plus tard, exercer le ministère à Radford, dans le diocèse d'Ogdensburg. Il était, depuis deux ans, vicaire général de Mgr l'évêque de Montréal.

Le révérend M. Bossé curé de Douglasstown, diocèse de Rimouski, vient d'être nommé préfet apostolique de la nouvelle préfecture de la côte nord du fleuve Saint Laurent.

LES ELECTIONS.

LISTE DES MEMBRES ELUS

QUEBEC.

Ministériels Oppositionnistes

Argenteuil	Abbott	
Bagot	Mousseau	
Beauce	Jos Bolduc	
Beauharnois	Bergeron	
Bellechasse	G Amyot	
Bonaventure	Riopel	
Berthier	Cuthbert	
Brome		Fisher
Chambly	Benoît	
Champlain	Montplaisir	
Charlevoix	F X Cimon	
Chateauguay		Holton
Compton	J Pope	
Chicoutimi et Saguenay		
Deux Montagnes	Daoust	
Dorchester	Lesage	
Drummond et Arthabaska	Bourbeau	
Gaspé	Fortin	
Hochelaga	Desjardins	
Huntingdon		Scrivier
Iberville		Béchar
Jacq-Cartier	Girouard	
Joliette	Guilbeault	
Kamouraska	Blondeau	
Laprairie	Pinsonnault	
L'Assomption	Hurteau	
Laval	Ouimet	
Lévis	Blanchet	
L'Islet		Casgrain
Lotbinière		Rinfret
Maskinongé	Houde	
Mégantic	Fréchette	
Missisquoi	Baker	
Montcalm	Dugas	
Montmagny	Landry	
Montmorency	Valin	
Montréal-Centre	Currán	
Montréal-Est	Coursol	
" Ouest	Gault	
Napierville		Catudal
Nicolet	Méthot	
Ottawa	Wright	
Pontiac	Bryson	
Portneuf		
Québec Est		Laurier
" Centre	Bossé	
" Ouest	McGreevy	
" Comté	Caron	
Richelieu	Massue	
Richmond et Wolfe	Ives	
Rimouski	Billy	
Rouville	Gigault	
St Hyacinthe		Bernier
St Jean		Bourassa
St Maurice	Désaulniers	
Shefford	Anger	
Sherbrooke	Hall	
Soulanges	Lanthier	
Stanstead	Colby	
Terrebonne	Nantel	
Témiscouata	Grandbois	
Trois-Rivières	Langevin	

Vaudreuil	McMillan	
Verchères		Geoffrion
Yamaska	Vanasse	
	ONTARIO	
Addington	J W Bell	
Algoma		D Mills
Bothwell		Sommerville
Brant, N		W Paterson
Brant, S		
Brockville	J F Wood	
Bruce, N		Gillies
Bruce, E		Wells
Bruce O	Currie	
Cardwell	T White	
Carleton	Sir J A Macdonald	
Dundas	Dr Hickey	
Durham E	A T H Williams	
Durham O		E Blake
Elgin E		Dr Wilson
Elgin O		G E Casey
Essex N	J C Patterson	
Essex S	Lewis Wigle	
Frontenac	Kirkpatrick	
Glenarry	D Macmaster	
Grenville S	Benson	
Grey E	Dr Sproule	
Grey N		B Allen
Grey S		Dr Landerkin
Haldimand		D Thompson
Halton		McCraney
Hamilton	F E Kilvert	
Hastings E	John White	
Hastings N	Mackenzie Bowell	
Hastings O	Robertson	
Huron E	T Farrow	
Huron S		McMillan
Huron O		M C Cameron
Kent	H Smith	
Kingston		A Gunn
Lambton E		J H Fairbank
Lambton O		Lister
Lanark N	Jamieson	
Lanark S	J G Haggart	
Leeds et Green-		
ville N	Dr Ferguson	
Leeds S	Geo Taylor	
Lennox	Sir J Macdonald	
Lincoln	J C Rykert	
London	J Carling	
Middlesex E	D Macmillan	
Middlesex, S	Rayner	
Middlesex, O		G W Ross
Middlesex,	N Coughlin	
Monck	L McCallum	
Muskoka	W O'Brien	
Norfolk N		J Charlton
Norfolk S		Jackson
Northumber-		
land E	E Cochrane	
Northumber-		
land O	G Guillet	
Ontario N		A P Cockburn
Ontario S		F W Glen
Ontario O	Magors	
Ottawa	Jos Tassé	
	C H Mackin-	
	tosh	
Oxford N		Sutherland
Oxford S		Harley
Peel		J Fleming
Perth N	S R Hesson	
Perth S		Jas Trow
Peterboro E	Bunnham	
Peterboro, O	Hilliard	
Prescott	Labrosse	
P Edward		Dr J M Platt
Renfrew N	P White	
Renfrew S		R Campbell
Russell	Dickinson	
Simcoe N	D McCarthy	
Simcoe S		D Dunn
Simcoe E		Cooke
Stormount	Dr Bergin	
Toronto C	R Hay	
Toronto E	Small	
Toronto O	J Beatty, jr	
Victoria N	H Cameron	G G Keith
Victoria S	J R Dundas	
Waterloo N	Kranz	
Waterloo S		Livingstone
Welland	Dr Ferguson	
Wellington C	Dr G Orton	
Wellington N		McMullen
Wellington S		Innes
Wentworth N		Bain
Wentworth S		L Springer
York E		A Mackenzie
York N		W Muloch
York O	N C Wallace	

NOUVELLE-ECOSSE.

Annapolis	Randolph	
Antigonish		A C McIsaac
Cap Breton	W Medonald	
"	Murray Dodd	
Colchester	A W McLelan	
Cumberland	Sir Chs Tupper	
Digby	J C Wade	
Guyshoro		J A Kirk
Halifax	J S Richey	
"	M B Daly	

Hants	W H Allison	
Inverness	Dr Cameron	
King's	D B Woodworth	
Lunenburg		T Keefer
Pietou	C H Tupper	
"	McDougal	
Queen's		Dr Forbes
Richmond	N H Paint	
Shelburne		T Robertson
Victoria	Campbell	
Yarmouth	J R Kenny	

NOUVEAU-BRUNSWICK

Albert		A Rogers
Carleton		Irvine
Charlotte		Gilmor
Gloucester	Burns	
King's	Foster	
Kent	G A Girouard	
Northumber-		
land	Peter Mitchell	
Queen's		G G King
Restigouche	Moffat	
St Jean (ville)	Sir I. Tilley	
St Jean (ville et comté)		C W Weldon
		I Burpee
		C Burpee
Sunbury		
Victoria	Costigan	
Westmore-		
land	T Wood	
York	J J Fraser	

NOUVELLES DIVERSES.

La pêche à la truite est actuellement très abondante, aux lacs environnants de Québec.

Une goëlette a ramené, hier, à Terrebonne, les dix hommes de l'équipage du "Péra" que l'on croyait noyés.

La nomination, pour les élections fédérales, aura lieu, dans Victoria, C.A., le 3 juillet prochain et la votation le 23.

Les tribunaux de Toronto viennent de condamner à six ans de pénitencier un petit garçon nommé Pullen, qui avait volé des fleurs sur une tombe.

A Toronto, dans une fabrique de soda, sur la rue Queen, on a sorti du tuyau à l'eau un lézard mesurant treize pouces de longueur.

Un homme à moitié ivre a tenté de se suicider, hier, à Lévis, en se jetant dans le fleuve, aux quais du Grand-Tronc. On l'a retiré de l'eau, non sans difficultés.

Le Capitaine Bagot, ai-de-camp de Son Excellence le Gouverneur-Général, doit partir pour l'Angleterre en septembre prochain. Il ne reviendra pas en Canada.

On a retrouvé, samedi, près des Piles, à Trois Rivières, les cadavres des frères Tiffault et du jeune Girardeau, qui se sont noyés il y a deux semaines. Un des Tiffault tenait son frère par le poignet.

Dimanche après-midi, vers quatre heures et demie, le tonnerre est tombé sur le presbytère situé en face du bureau de poste de Québec. Quelques personnes ont été jetées par terre, par la force du coup, mais aucune n'a été blessée.

Samedi, la foudre a frappé, à Trois-Rivières, une petite fille de dix à douze ans, enfant de M. Robert, menuisier du quartier Saint Philippe. Elle est restée paralysée pendant quelque temps, mais elle est bien maintenant. Elle était à jouer hors de la maison, lors de l'accident.

Le maire de Québec a reçu de Boston, E. U., un chèque de \$1,180., pour balance des six mille dollars souscrits par le comité de secours de cette dernière ville, en faveur des victimes de l'incendie de Québec, en juin, 1881.

Samedi dernier, un nommé Joseph Rousseau, marié et père de quatre enfants, s'est fait tuer accidentellement, dans les scieries de M. Omer Gagner, à Sainte Julie de Sommerset, par une pièce de bois qui lui est tombée sur la tête.

Des voleurs par effraction, surpris vendredi soir dans la résidence de M. Bickell, collecteur du revenu à Saint Paul, Minnesota, se sont enfuis dans les bois, poursuivis par l'officier de police Daniel O'Connell. Cet officier n'ayant pas reparu, des recherches ont été organisées le lendemain et son corps a été trouvé dans un fourré à 7 heures du soir. Il avait été tué par une balle dans la tempe et le coup a dû être tiré à bout portant, car le visage était noirci et brûlé par la poudre. Le meurtrier a certainement été commis par les voleurs auxquels O'Connell donnait la chasse, mais ces malfaiteurs sont restés inconnus.

Un soir de la semaine dernière un coup de pistolet a été tiré sur un jeune homme du nom de Narcisse Picard, qui revenait de veiller dans le village de Granby. Picard a été blessé assez grièvement à la jambe. Le coup est parti de la maison de mauvaise réputation habitée par la femme Laframboise. Madame Laframboise, ou Louise Cusson, a été arrêtée, ainsi que deux individus qui se trouvaient en visite chez elle, lors de la tentative inexplicable, les nommés Daigneau et David Girard. Ceux-ci ont été condamnés chacun à \$11 d'amende ou 15 jours de prison. Quant à la femme Laframboise, qui avoue avoir fait le coup, elle devra subir son procès au prochain terme de la cour criminelle.

On a exécuté, vendredi, à Pinckneyville, Illinois, E. U., le nommé James Vaughn, assassin de William Watts. La dépêche qui annonce cette exécution dit que l'affaire s'est passée d'une façon toute privée : un prêtre, des officiers de police et des reporters étaient seuls admis. Les rues du voisinage de la prison étaient toutefois pleines de monde. Le condamné a déjeuné de bon appétit, après une nuit très calme. Il a marché à l'échafaud sans manifester de frayeur. Quand la trappe s'est dérobée sous ses pieds, il est resté suspendu à six pieds au-dessus du sol et a expiré après quelques convulsions nerveuses. Le meurtrier qu'il a exécuté était celui du marshal Watts, qu'il avait tué, le 4 août dernier, au moment où cet agent voulait l'arrêter pour cause d'ivresse.

Mardi soir, un homme est entré dans la blanchisserie de Loo Ling, No. 628 Seconde avenue, à New-York, E. U., pour retirer du linge qu'il avait, a-t-il dit, donné à blanchir. On lui a demandé son ticket. Il n'en avait pas. Le blanchisseur lui a fait observer que la production du ticket, qui lui avait certainement été remis s'il avait apporté du linge, était nécessaire pour reconnaître ses effets. Là-dessus, s'enfuir, et comme Loo Ling le retenait, le voleur l'a criblé de coups d'un de ces instruments d'acier dits "coups de poing" assez

semblables aux colliers de force employés pour le dressage des chiens.

Un employé, nommé Moon Lou, voyant son patron tout en sang, est venu à son aide et l'intrus, exhibant un revolver, a tiré cinq fois. Une des balles a pénétré dans le bras gauche de Moon Lou. La police est arrivée, le hoodlum s'est sauvé, une ambulance a été requise et les deux Chinois ont été portés à l'hôpital de Bellevue. Loo Ling, quoiqu'il dans une condition pitoyable, a voulu absolument retourner chez lui, dès que ses blessures ont été pansées. Moon Lou, dont la blessure est terriblement douloureuse, a été gardé à l'hôpital. Mercredi, la police a arrêté un individu, disant se nommer John Cusick, auteur présumé de la double tentative de meurtre.

ASSISES CRIMINELLES.

Présidence de l'honorable juge-en-chef sir A. A. Dorion.

MM. W H Kerr et Saint Pierre, représentent la Couronne.

La cour s'est ouverte à 10.30.

M. C J Doherty, avocat de la défense dans la cause de McNamee vs le "Post" produit l'amendement à son plaidoyer de justification.

M. Ritchie C R, de la part de la poursuite privée s'oppose à l'admission de l'amendement. Il a, dit-il, lu attentivement tout ce plaidoyer, et quoique en général les détails du temps, des endroits, des personnes et des circonstances soient donnés dans la majeure partie des allégations, le plaidoyer était encore incomplet spécialement à l'endroit où il était mentionné que le poursuivant privé avait trahi ses dupes auprès du gouvernement.

M. Carter, C.B., de la part aussi de la poursuite privée demanda à la cour de fixer un jour déterminé pour le procès. Il répugnait à son client d'avoir aussi longtemps à sa charge des accusations d'une telle gravité.

Son Honneur dit que le procès des accusés encore en prison prendrait le temps de la cour jusqu'à mercredi prochain, et qu'il serait nécessaire de renvoyer la cause au terme suivant. Qu'il ne pourrait cependant pas donner une décision définitive avant de consulter M. Ouimet et M. Davidson.

LA REINE vs JACOBSON

La couronne a fait entendre dans la séance d'hier avant-midi, plusieurs témoins à charge et vers 2 heures p.m., elle déclara son enquête close.

M. Polette, l'avocat de la défense, après avoir déclaré qu'il n'avait aucun témoin à faire entendre en faveur de son client fit remarquer à la cour que les avocats de la poursuite n'étaient pas légalement autorisés à agir comme poursuivant pour la Couronne. En conséquence, il prétendait avoir le droit de faire son adresse aux jurés après M. Kerr ; il cita plusieurs autorités à l'appui de sa prétention.

La Cour décida que M. Kerr avait le droit de parler le dernier, comme il est d'habitude de la part du poursuivant pour la Couronne.

M. Kerr, cependant, consentit à la demande de M. Polette et parla le premier aux jurés. M. St Pierre le suivit et fit son adresse en français.

La Cour donna ensuite sa charge.

Un sténographe a été employé pour prendre les adresses de MM. Kerr et Polette, lesquelles ont été ensuite traduites en suédois, au prisonnier.

Vers 6.30 hrs p. m., les jurés se retirèrent dans leur chambre et après avoir délibéré quelque temps, ils rapportèrent un verdict de "meurtre" contre le prisonnier.

M. Polette présente aujourd'hui une motion pour "arrêt de jugement."

Vendredi, 16 juin, 1882.

Séance de l'avant-midi.

Présidence de Sir A. A. Dorion, Juge-en-Chef.

Edouard Demers, accusé de vol et d'assaut, retire son plaidoyer de non-coupable et plaide coupable.

La cause de McNamee contre le Post pour libel est fixée au 12ième jour juridique du terme prochain.

Sarah Halton subit son procès pour parjure.

M. McKeon comparait pour la poursuite et M. Jos. Duhamel pour la défense.

Samedi, 17 juin, 1882.

Séance de l'avant-midi.

Présidence de Sir A. A. Dorion, juge-en-chef.

Mary Ann Sullivan et Ann Brennan subissent un nouveau procès pour vol de \$48 sur la personne de Frank Deveau.

CHRONIQUE LOCALE.

Probablement noyé—Un nommé Bouchard que l'on avait placé comme gardien au pont Wellington, samedi soir, est disparu. On craint qu'il ne soit tombé dans le canal. On a commencé à y faire des recherches.

Brûlés.—Joseph Marchand et Xavier Prénoveau, employés de la fonderie Clendinning, se sont sérieusement brûlés les pieds, lundi, avec du plomb fondu qu'ils transportaient. On leur a donné les soins nécessaires à l'hôpital général.

Accident.—Hier, au coin des rues Notre-Dame et Saint Gabriel, une voiture a frappé une petite fille nommée Louise Belu et l'a jetée par terre. Une des roues lui a passé sur la jambe, heureusement sans lui causer aucune blessure sérieuse. On l'a immédiatement transportée chez ses parents.

Argent retrouvé.—Sur l'information d'un avocat de cette ville, la police s'est mise à la recherche d'un jeune garçon, qui avait volé à l'avocat plusieurs sommes d'argent. L'argent a été retrouvé, mais l'avocat n'a pas voulu qu'on opérât l'arrestation du jeune voleur.

Noyé.—De bonne heure samedi matin, M. E. O'Byrne, gardien du pont Wellington, a trouvé, dans le canal, le corps d'un enfant, celui du jeune Alfred Ritchot, disparu depuis une semaine. On l'a transporté à sa résidence, No. 396, rue Wellington et, à dix heures, le même jour, le coroner a tenu une enquête. Le verdict a été "trouvé noyé."

L'accident de la rue Lusignan.—Le coroner Jones a tenu une enquête sur le corps de la femme qui s'est fait tuer sur la voie ferrée près de la rue Lusignan. On assermenta un juré mixte qui examina le cadavre dans le cercueil où on l'avait déposé. Un foulard et une pièce de vingt-cinq cents furent les seuls objets trouvés dans les poches de robe de la défunte. On a cru quelque temps qu'elle portait le nom de Clark, mais rien n'a pu donner de fondement à cette croyance. Les témoins qui ont été entendus et dont le témoignage corrobore les faits que nous avons racontés hier, sont Alfred Richards, constable du Grand-Tronc ; Daniel Philipps, l'ingénieur de la locomotive qui a écrasé la malheureuse, Richard Renaud, Alexandre Lefebvre, Chs Lacroix et Alfred Smith, les gardiens des barrières près desquelles l'accident est arrivé.

La suite de l'enquête a été remise à demain soir pour entendre le témoignage d'un témoin qui se trouvait présentement en dehors de la ville. On a transporté le cadavre dans le charnier du cimetière Mont-Royal où il pourra être identifié.

Bons résultats à Montréal.—Montréal, qui est une ville modèle, sous plusieurs rapports, n'est pas tout à fait une section du Paradis, ainsi que le dit le capitaine Geo. Murphy, chef de la police du gouvernement. Le représentant d'un journal de Montréal a rencontré, il y a quelque temps, ce monsieur et lui a fait la question suivante : "Chef, trouvez-vous les devoirs de votre position ennuyeux et dangereux."

Je les trouve rarement ennuyeux, a repris M. Murphy "mais il est vrai qu'ils ne sont pas sans dangers. Il y a toujours du danger à se trouver exposé aux intempéries et en face des criminels, les moindres ne sont pas ceux des intempéries. Nous sommes exposés à souffrir du rhumatisme et plusieurs de mes hommes en ont plus ou moins souffert. Mais je crois que nous n'avons plus tant de dangers à courir, vu que l'huile St Jacob, lorsqu'elle est bien appliquée dans les cas de rhumatisme, a un étonnant pouvoir de les guérir. Elle m'a guéri moi-même d'une sérieuse attaque de rhumatisme."

Terrible Accident.—Vers dix heures, lundi matin, Robert Smith, gardien de la barrière d'une des traverses du Grand Tronc, sur la rue Lusignan, vit une femme marchant sur la voie ferrée et venant de la direction de la rue Versailles. En même temps, arrivait sur la voie, en arrière de la femme, un convoi de Saint Hyacinthe. Smith lui

cria de faire attention, qu'il arrivait une locomotive.

Lorsque le convoi fut à quelques verges, elle se jeta délibérément sur la voie, et avant que l'ingénieur eut pu renverser la vapeur, la locomotive passait sur l'infortunée qu'elle coupait en deux près de la taille. Le tronçon supérieur avait été lancé à vingt ou trente verges de l'endroit où était tombée la malheureuse ; l'autre partie de son corps était resté sur la voie.

Smith et le gardien de la barrière de la rue Versailles, qui avaient été témoins de l'accident, accoururent immédiatement et ramassèrent ces débris informes.

M. Kirkham, l'agent général de la gare Bonaventure, qu'on avait mandé en toute hâte, arriva bientôt sur les lieux. Il envoya aussitôt chercher un cercueil, où furent déposés les restes de l'infortunée.

Le gardien avait vu quelques instants auparavant la défunte se promenant sur la voie et l'avait avertie de s'éloigner, parce qu'il était défendu à toute personne de marcher le long de cette voie, mais elle n'avait fait aucune attention à ses paroles. Vers huit heures et demie, la même femme s'était approchée de la voie et en avait été éloignée par le gardien de la rue Aqueduc.

La victime est une vieille femme de 65 à 70 ans. Elle était assez bien vêtue en alpaca noir.

On ignore son nom et sa résidence. On croit, d'après les différentes tentatives qu'elle a faites, à diverses reprises, qu'elle avait pris la résolution de se suicider.

L'HUILE ST JACOB

MARQUE DU COMMERCE



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE.,

Baltimore, Md., U. S. A.

"LA FEUILLE D'ERABLE"

EDITION HEBDOMADAIRE DU

"COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT :

Un An \$1.00

Six Mois 0.50

Payable d'avance.

[Frais de port payés par l'Éditeur.]

ANNONCES :

25 cts. par ligne pour chaque insertion

L. D. DUVERNAY,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,

Bureau du COURRIER DE MONTREAL,

8, rue St. Gabriel,